



TENNIS ET PICKLEBALL

PROGRAMMES, RÈGLEMENTS, HORAIRES ET POLITIQUES

La Ville de Mont-Royal dispose de deux emplacements où les résidents peuvent jouer au tennis, soit un au parc Mohawk et l'autre au parc Connaught. Le pickleball est offert au parc Mohawk. Il faut détenir un abonnement de tennis ou pickleball valide pour participer aux leçons.

PARC MOHAWK, (514) 734-2950

1050 ch. Dumfries, H3P 2P9

- 10 terrains de tennis en terre battue
- 2 terrains de tennis en caoutchouc
- 8 terrains de pickleball en caoutchouc

PARC CONNAUGHT, (514) 739-5761

1620 boul. Graham, H3R 1G8

- 6 terrains de tennis en terre battue

Du 3 mai au 13 octobre, 2025

Heures d'ouverture : 7h à 22h (si le temps le permet)



RÉSERVATIONS

- Les réservations peuvent être faites en ligne au www.ballejaune.com/club/tmrtennisvmr. Les abonnés au programme de tennis peuvent toujours réserver en personne ou au téléphone.
- Il est possible pour les membres de réserver un terrain jusqu'à deux jours d'avance. Ex : Du lundi matin à 7h jusqu'au mercredi à 22h.
- Les abonnés jouant en simple peuvent réserver un terrain à la fois, pour une durée maximale d'une heure.
- Pour le jeu en double, les abonnés peuvent réserver un terrain à la fois, pour une durée maximale de deux heures.
- Avant l'utilisation du terrain, tous les joueurs doivent s'enregistrer auprès du surveillant sur place avec une preuve d'abonnement (ou carte d'invité si invité par un membre). Ce règlement est rigoureusement observé : le terrain ne sera pas alloué tant que tous les joueurs ne se seront pas enregistrés auprès du surveillant.
- Toute annulation doit être effectuée au moins une heure avant la plage horaire réservée.

CONDITIONS ET ENTRETIEN

Les terrains de terre battue sont entretenus environ trois fois par jour, en fonction de la météo et de l'achalandage des terrains.

Les conditions des terrains sont mis à jour quotidiennement sur le site de la Ville, au

www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/tennis

RÈGLEMENTS

TENUE VESTIMENTAIRE

Tenue de tennis convenable obligatoire. Nul ne peut jouer torse nu. Le port de tee-shirts coupés et de shorts fabriqués à partir de jeans coupés est défendu.

CHAUSSURES

Chaussures de tennis obligatoires. Le recouvrement des terrains exige le port de chaussures spécialement conçues pour le tennis, soit des chaussures à semelle souple. Les chaussures à semelle noire, multisports ou destinées à la pratique du jogging ne sont pas acceptées. En cas de doute, consultez le surveillant.

ÂGE

Les joueurs nés entre 2011 et 2020 doivent être accompagnés d'un adulte du lundi au vendredi entre 17 h - 20 h.

ABONNEMENTS

TENNIS

Junior (2011-2020)	\$ 145
Adulte	\$ 230
Famille	\$ 305

PICKLEBALL

Junior (2011-2020)	\$ 75
Adulte	\$ 120
Famille	\$ 190

L'accès aux terrains de pickleball est gratuit avec tous les abonnements de tennis.

La réduction de 50 % destinée aux aînés est applicable à l'abonnement pour adultes.

Les membres ayant un abonnement de saison peuvent se procurer une carte d'invité. On peut se procurer une carte d'invité au Centre des Loisirs ou aux deux parcs. Seules les cartes de crédit et de débit sont acceptées. **Maximum d'une carte de 10 passes par abonnement par saison.**

10 passes	\$ 100
5 passes	\$ 65
Chaque fois	\$ 15



CAMPS ET LEÇONS

Durant la saison, la Ville, en collaboration avec l'Académie de Tennis Ménard & Associés, organise divers cours de tennis et pickleball. Il s'agit de cours de groupe, leçons privées et camps de jour. Diverses ligues sont organisées au courant de la saison et l'équipe d'entraîneurs de l'Académie est disponible pour répondre aux besoins des membres. Veuillez consulter notre pamphlet d'information sur les activités de tennis de la Ville de Mont-Royal, aussi disponible sur le site web de l'Académie, pour tous les détails concernant les activités offertes www.clubspark.ca/AcademieMenard

NOUVEAU



- **Camp de tennis journée complète ou demi-journée à l'été 2025**
- Modernisation continue des activités, cours de groupe, cours privés, ligues et tournois offerts.
- Des entraîneurs de différents niveaux disponibles pour les leçons privées et autres activités.

NON-MEMBRES RÉSIDENTS

Nous offrons l'occasion aux non-membres **résidents** de jouer hors des heures d'affluence.

Du lundi au vendredi : de 7h à 9h, de 11h à 17h et de 20h à 22h.

Samedi et dimanche : de 7h à 9h et de 11h à 22h

Frais : 30 \$ par heure par terrain; 18 \$ par heure par terrain (17 ans et moins). Seules les cartes de crédit et de débit sont acceptées.